

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°011/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 novembre à 16h00,
 Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 12 novembre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Objet : Animation territoire 2025

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Estelle DEDEBANT, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Mariette GERBER, Marie-Laure GUIRADO, Alain GOT, Marie-Laure GUIRADO, Michel PY

Suppléants présents : Joël LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Membres : 18
 Présents : 14
 Pouvoirs : 0
 Votants : 13
 Pour : 13

Monsieur le Président expose le programme d'action 2025 issu notamment du SAGE de l'étang de Salses-Leucate et ayant comme objectif la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de leurs fonctionnalités. Il détaille ensuite le plan de financement prévisionnel lié à cette opération.

Programme d'action Salses-Leucate 2025			
Dépenses		Recette	
Salaires et charges	62 000 €	Agence de l'Eau	36 425 €
Primes d'assurance	2 000 €	Région Occitanie	13 400 €
Déplacements et missions	2 000 €	Autofinancement	17 175 €
Frais postaux et télécomm.	1 000 €		
TOTAL	67 000 €	TOTAL	67 000 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le programme d'action 2025 pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate et de leurs fonctionnalités. Ce programme porte sur la période 01/01/2025 – 31/12/2025,
- D'adopter le plan de financement prévisionnel pour cette animation,
- De programmer les opérations prévues dans ce programme sous condition d'obtention des financements,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides financières (Agence de l'Eau, Région Occitanie, ...) et à signer toutes pièces y afférent.

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

POUR EXTRAIT CONFORME,
 A LEUCATE,
 LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

Affiché
 Le :



Le Président
 Michel PY